



Procès-verbal de la 2ème Assemblée Générale

Le **09/01/2017**, à 18h, les membres de l'association BADMINTON NOEUXOIS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr DIMPRE Christophe, président de l'association.

Il était assisté de Mr ATTAGNIANT Daniel, secrétaire de l'association.
Mme DIMPRE Valérie, trésorière de l'association, était présente.

Le président remercie Mme ANTKOWIAK Corinne , conseillère déléguée, et Mr ANTOCHEWICZ Jérôme , conseiller municipale à la ville de Nœux-les-Mines, d'être présents à notre Assemblée Générale.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à la règle générale des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier
- Approbation du budget.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations
Il a été fait lecture des différents rapports *financier, moral, etc.*



Badminton Noeuxois
85,rue du Général Leclerc
62290 Nœux-les-Mines



A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier

L'Assemblée Générale adopte la délibération l'unanimité.

Approbation du budget

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h45

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par les responsables de l'association.

A Nœux-les-Mines, le **10/01/2017**.

Le Président

Le Secrétaire

La Trésorière